



Secrétariat Général de l'Agriculture

Le Secrétaire Général

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) SPECIALISTE EN
AGRO-INDUSTRIE
DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRO-INDUSTRIEL DE
NGANDAJIKA
« PRODAN ».**

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt de 50 millions d'unités de comptes pour couvrir le financement du Programme d'appui au développement agro-industriel de Ngandajika (PRODAN). Par ailleurs, il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement du personnel clé de la Cellule de Gestion du Programme « CGP » ;

Le PRODAN est une opération pilote visant à mettre en œuvre les politiques et stratégies nationales de développement de parcs agro-industriels (PAIs) dans vingt-deux (22) provinces pour stimuler une croissance annuelle du secteur agricole de plus de 6%, indispensable pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et générer durablement des emplois et des revenus ;

Le PRODAN sera exécuté sur une période de cinq ans, à travers quatre composantes : (i) appui à la gouvernance et aux mesures incitatives ; (ii) développement des infrastructures de transformation et d'accès ; (iii) renforcement des capacités des acteurs-clés ; et (iv) coordination et gestion du programme ;

Le programme est conçu selon une approche de partenariat public-privé dans laquelle le Gouvernement facilite le leadership du privé, par le développement d'infrastructures-clés et la création d'un cadre propice à l'installation et la performance du secteur privé. La stratégie est de contribuer à la création d'une capacité nationale à la transformation des produits agricoles et ramener ainsi les importations excessives de produits agro-alimentaires dans des proportions raisonnables ;

Les présents termes de référence concernent le recrutement, par le Ministère de l'Agriculture d'un (e) Expert (e) en Agro-Industrie.

II. OBJECTIFS

Accompagner les efforts du PRODAN, avec une attention particulière à la participation de l'agro-industrie, par des conseils techniques appropriés.

III. MISSION ET RESPONSABILITES

Sous la supervision et l'encadrement technique du Coordonnateur du Programme, le (la) spécialiste en Agro-industrie, est recruté(e) pour les activités ci-après :

- Sur base des rapports et études de faisabilité rédigée sur PRODAN, développer une approche détaillée pour l'accompagnement des acteurs locaux de l'agro-industrie. L'approche doit inclure la sélection des chaînes de valeur et la mise en place des chaînes d'approvisionnement tenant compte des zones de production riveraines ;
- Apporter une contribution technique à la préparation des documents de révision de la stratégie PRODAN ;
- Identifier les pratiques appropriées de valeur ajoutée pour les filières en production dans les zones riveraines de PRODAN, les produits intermédiaires et les produits finis de chaque filière, ainsi que celles de vulgarisation desdites pratiques auprès des acteurs de l'agro-industrie dans la zone cible ;
- Déterminer les différents coûts associés à la chaîne d'approvisionnement de l'agro-industrie et s'assurer de leur mise à jour régulière pour usage par les acteurs des chaînes de valeur sélectionnées ;
- Apporter une assistance aux acteurs de l'agro-industrie affiliés au PRODAN en matière de gestion efficace des ressources ;
- Contribuer à la préparation des dispositions logistiques nécessaires pour l'agrégation des produits en provenance des producteurs locaux et autres acteurs de l'agro-industrie locale ;
- Vérifier la bonne performance des opérations au moyen d'une supervision régulière et adéquate des opérations du portefeuille ;
- Contribuer au développement d'une stratégie d'encadrement des producteurs fournisseurs des acteurs de l'agro-industrie du PRODAN pour une rentabilisation durable de leurs activités, y compris la réduction des pertes pré- et post-récolte ;
- Collaborer régulièrement avec les autres membres de l'équipe, et la CGP et proposer une évaluation objective de la performance de PRODAN par rapport aux objectifs assignés par le MINAGRI, et proposer des alternatives pour une meilleure performance ;
- Conseiller la CGP sur la gestion du (des) partenariat(s) signé(s) pour une coordination harmonieuse du PRODAN ;
- Produire des rapports techniques hebdomadaires sur l'avancement des activités et des initiatives proposées à la CGP ;
- Effectuer toute autre tâche confiée par la hiérarchie du PRODAN.

IV. PROFIL DE L'EXPERT EN AGRO-INDUSTRIE

- Avoir au-moins le Diplôme de Master/Licencié(e) (Bac+5) en Agronomie option chimie-agroalimentaire, Chimie Industrielle, Nutrition, Polytechnique ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir au minimum 5 (cinq) années d'expériences pratiques dans une entreprise de transformation agroalimentaire ;
- Avoir une expérience dans l'élaboration des politiques de promotion de l'Agro-industrie ;
- Avoir une bonne maîtrise des techniques et procédures de l'agro-industrie ;

- Justifier des bonnes capacités de direction et de gestion du temps ;
- Avoir une bonne aptitude d'interprétation des résultats afin d'en tirer des conclusions et recommandations stratégiques ;
- Jouir d'une bonne aptitude de travail en équipe et de relations interpersonnelles ;
- Etre apte à utiliser les applications courantes de Microsoft Office ;
- Maîtrise du français : aptitude à communiquer couramment, oralement et par écrit en français, avec une connaissance pratique de l'anglais.

V. **LIEU DE TRAVAIL**

Le poste est basé à Ngandajika.

Ir. José ILANGA LOFONGA

